

Démarche : Déclaration mensuelle de ressources FAMDRE

Organisme : Direction des politiques sociales

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Déclaration mensuelle de ressources en vue de l'attribution de l'allocation différentielle de retour à l'emploi. A envoyer avant le 10 du mois suivant quelque soit le montant du revenu, même s'il est égal à 0. En l'absence de déclaration de ressource, l'allocation sera suspendue.

Identification du demandeur

Nom	
Prénom	

Période déclarée

Mois	
Année	

Activité

Profession exercée	
--------------------	----------------------

Montant total des ressources brutes

Joindre une copie du (des) bulletin(s) de salaire correspondant

Déclaration mensuelle de ressources FAMDRE

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bulletin de salaire / déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bulletin de salaire / déclaration

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bulletin de salaire / déclaration

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de la présente déclaration.

Je m'engage à signaler toute reprise d'activité rémunérée.

« La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en matière sociale (article L.114-16-2 du code de la sécurité sociale, articles 313-1, 313-2, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal) ».

Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978, modifiée, les droits d'accès, de modification, de rectification et d'opposition des personnes physiques dont les données personnelles font l'objet du présent traitement s'exercent auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Caisse des dépôts et consignations situé 56 rue de Lille, 75007 Paris. Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : CIL@caissedesdepots.fr

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée **C** Caisse des Dépôts **D**) dont le siège est situé 56 rue de Lille – 75007 PARIS.

Les données collectées ont pour finalité « la gestion des fonds d'allocations des personnes physiques ». Le présent traitement a pour base légale l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi la Caisse des dépôts conformément à l'arrêté n°11-103 du 19 octobre 2011.

Les données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Les données collectées via les formulaires sont conservées 12 mois à compter de la collecte sur le site demarches-simplifiees.fr puis 5 ans à compter de la collecte, par la Caisse des Dépôts. Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier. Vos données ne font pas l'objet d'un transfert hors Union Européenne.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement (UE) sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition des données à caractère personnel vous concernant et d'un droit à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des

Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 6, place des Citernes 33059 Bordeaux Cedex. Certaines demandes de droit peuvent nécessiter la fourniture d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) tel que le droit d'accès ou rectification ou de limitation.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) par mail à l'adresse dpo@caissedesdepots.fr. Vous pouvez porter une réclamation auprès de la CNIL si vous

Déclaration mensuelle de ressources FAMDRE
estimez que la Caisse des Dépôts ne respecte pas vos droits.